



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revenus

Question écrite n° 111015

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur les écarts de richesses qui séparent nos concitoyens. Les 10 % les plus riches possèdent 46 % de la fortune nationale. Les 5 % les plus fortunés disposent d'un tiers de l'ensemble de la richesse du pays, alors que dans le même temps, les 50 % les moins fortunés, en possèdent 7 %. 90 % des ménages ont un patrimoine inférieur à 382 000 euros, et 30 % inférieur à 15 000 euros. L'inégalité des patrimoines est encore plus accentuée que celle des revenus : ce qui est logique car il s'agit de revenus accumulés dans le temps. Contrairement à une idée répandue, patrimoine et revenus vont globalement ensemble, même si, à catégorie sociale équivalente, le fait de posséder ou non son logement modifie le niveau de vie réel. Ces énormes inégalités sont à la source de la reproduction sociale de génération en génération, et pourtant, on continue de réduire l'impôt sur l'héritage, une pratique au final peu libérale, qui favorise la rente au détriment du travail. Aussi, il lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend prendre pour mettre en oeuvre une politique qui favoriserait enfin le travail au détriment de la rente.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111015

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6171

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)